

Communiqués de la Coordination Nationale des chômeurs, précaires, intermittents, intérimaires

Nous, Coordination Nationale des chômeurs, chômeuses, précaires, intermittent, intermittentes, intérimaires, réunis ces 2 et 3 juillet 2014 en Avignon, exigeons l'abrogation de la convention anti-chômeurs, agréée le 26 juin par le gouvernement, mise en application depuis le 1er juillet...

Lisez ci-dessous les communiqués des 2 et 3 juillet.